Guide des études

Diplôme de Spécialisation Professionnelle
Assistant Designer Graphique Multimédia

2026-2027

FCU COTE D'OPALE – SITE DE CALAIS

Rue Ferdinand Buisson - BP 653
62228 calais cedex
03 21 46 55 20

Introduction

Le DSP Assistant Designer Graphique Multimédia est un diplôme de spécialité professionnel de niveau Bac + 1 délivré par l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO).

Ce diplôme vise à acquérir les outils informatiques et graphiques nécessaires pour mettre en œuvre et coordonner la réalisation d'une communication audio-visuelle combinant image, texte, son et vidéo et intègre les nouveautés en matière de création de site web.

Organisation du diplôme

Equipe pédagogique

Présidente du jury : Emilie Poisson Caillaud emilie.poisson@univ-littoral.fr
Direction des études : Vincent Vanneste vincent.vanneste@univ-littoral.fr
Ingénieure de formation : Sophie Deléglise sophie.deleglise@univ-littoral.fr
Enseignants et enseignants-chercheurs
Ingénieurs de formation
Intervenants professionnels

Assistante pédagogique

Laurianne Kelle
03 21 46 55 28
laurianne.kelle@univ-littoral.fr

Modalités pédagogiques

La formation se déroule sur 1 an. Les enseignements sont organisés en Unités d'Enseignements (UE). Une UE comprend plusieurs modules

Dates

Du 14 septembre 2026 au 30 juin 2027

Validation

La validation des UE, semestres, diplôme, certificats et l'organisation des jurys sont conformes aux « Modalités des Contrôles des Connaissances », adoptées par la CFVU (Commission de la formation et de la vie universitaire) et le CA (Conseil d'Administration) de l'ULCO.
Pour valider un semestre, l'étudiant doit obtenir 10/20 sur l'ensemble des UEs obtenues pour chaque matière du semestre concerné
Les unités d'enseignements validées sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Compensation

Le diplôme s'obtient, soit par acquisition de chaque UE constitutive du parcours de formation, soit par application des modalités de compensation entre UE ;
La compensation est possible aux différents niveaux suivants :

- ✓ Au sein de l'UE
- ✓ Au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre
- ✓ Au sein de l'année universitaire, entre les différents semestres.

Un étudiant n'ayant pas au moins obtenu une note dans une matière ne pourra obtenir cette matière par compensation.
Le candidat se présentera aux épreuves de 2ème session dans les matières où il a obtenu une note inférieure à 10/20, ou dans les matières où il n'a pas composé à la première session (sur justificatif de l'absence, à présenter dans les 5 jours ouvrables qui suivent l'examen).

Pour valider le DSP ADGM, l'étudiant doit obtenir la moyenne à l'année du diplôme.

Le calcul de la mention se fait sur la moyenne des 2 semestres, chaque UE ayant un coefficient proportionnel à son volume horaire.
Attribution de la mention Assez Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20
Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20
Attribution de la mention Très Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Dispositions particulières :

Sportifs de haut niveau (SHN) :
Le SUAPS atteste du statut de Sportif de Haut Niveau et diffuse la liste des étudiants SHN dans les différents départements et composantes.
Les étudiants SHN qui souhaitent bénéficier d'aménagements particuliers liés à ce statut doivent justifier leur demande et donner le calendrier des compétitions. Les changements de calendrier doivent être signalés au moins 15 jours avant auprès du secrétariat de la formation.

Handicap :
Les besoins et les aménagements nécessaires aux personnes en situation de handicap sont évalués par le médecin et les infirmières en lien avec la commission handicap de l'ULCO. Il est indispensable de rencontrer l'infirmière dès la rentrée en formation.

Contrôle continu

Les modalités de contrôle dans les différents modules sont celles du contrôle continu. Le nombre d'épreuves, le type des épreuves, les dates, la durée, le coefficient des différentes épreuves sont variables d'un module à l'autre.

Points bonus

Le jury a la possibilité d'accorder des « points de jury » à des étudiants s'étant investis dans des activités sportives, culturelles, caritatives, associatives
Prise en compte du sport, des langues et toute autre discipline enseignée dans une filière de l'ULCO prise en option par l'étudiant, et d'autres types d'investissements en relation avec les études (ateliers d'expression artistique, stage facultatif, évaluation des Emplois Apprentis Professeurs...) en plus du programme normal, pour un bonus fixé à 3% du total maximum des points.

Important :
Si plusieurs activités à points bonus sont suivies par un étudiant pendant un semestre donné, les points bonus se cumulent (le cumul ne pouvant dépasser les 3% prévus)
Au maximum, l'étudiant pourra obtenir 0,6 points de bonus à l'année

Le BONUS de l'année est égal à : (BONUS semestre 1+ BONUS semestre 2)/2

Le jury prend en compte le bonus au semestre dans le respect du total des points de bonus autorisé à l'année (0,6 points).

Note obtenue en activité Bonus au semestre	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Nombre de points ajoutés à la moyenne du semestre / 20	0	0,06	0,12	0,18	0,24	0,3	0,36	0,42	0,48	0,54	0,6

Absence

Toute absence à un contrôle entraîne la note de zéro.
L'étudiant absent à un contrôle (absence non justifiée) pourra être considéré comme défaillant : l'UE ne sera pas validée.

La présence aux cours est obligatoire. Au bout de 3 absences non justifiées, l'étudiant pourra être considéré comme démissionnaire.

Période en entreprise

La période en entreprise est obligatoire, elle se concrétise soit par un contrat d'alternance, soit par un stage suivant votre statut.

Durée et convention

La période maximum en entreprise est de 300h minimum sous convention pour un stage et d'un an pour un contrat d'alternance.

Objectifs de la période en entreprise

Expérimentation des compétences acquises en centre.
Mise en pratique du métier en situation professionnelle.

Suivi

Le stage/alternance est suivi et encadré par le tuteur de l'université en liaison avec le tuteur entreprise.
Le rôle du tuteur est de conseiller le stagiaire/l'apprenti. Il assurera également le lien avec le responsable de la formation et guidera le stagiaire/apprenti dans la réalisation de son mémoire de fin de formation.

Evaluation

Une évaluation tripartite associant le tuteur entreprise, le tuteur universitaire et le directeur des études permettra d'évaluer l'étudiant dans l'analyse de sa situation de travail autour d'un rapport professionnel et d'une soutenance suivie de questions.

Pédagogie

La formation laisse une large part aux formes de pédagogie innovantes, notamment à la pédagogie par projet qui est présente dans chaque UE.

Accompagnement

De plus, la formation s'inscrit dans le dispositif « Projet Personnel et Professionnel », mis en place par l'ULCO pour le suivi des compétences de l'étudiant.

Validation complémentaire

Les étudiants qui candidateraient au Deust WMI (Webmaster et Métiers de l'Internet) après la formation peuvent obtenir une équivalence de certains modules selon les compétences acquises après entretien individuel avec le directeur des études. Les candidatures sont identiques aux étudiants-lycéens des autres établissements ou de l'ULCO.

Contenu des enseignements

Durée

600 h de formation en centre

Semestre 1

UE	ECTS		MODULE	NBRE HEURES FORMATION
UE 1 Ouverture	7	5	Graphisme 1	48
		2	Culture artistique 1	24
UE 2 Outils numériques	6	3	Conception de Pages Web	32
		3	Bureautique	36
UE 3 EEO	2	2	Expression écrite et orale	30
UE 4 Anglais	2	2	Anglais professionnel	30
UE 5 Economie et gestion	2	2	Economie d'entreprise	30
UE 6 Informatique graphique	9	5	Graphisme 2	48
		4	Projet 1	48
UE 7 PPP	2	2	PPP	28
Totaux semestre	30			354

Semestre 2

UE	ECTS		MODULE	NBRE HEURES FORMATION
UE 8 Présentation et gestion de contenus	6	2	UI/UX	20
		4	CMS	32
UE 9 Conception graphique	8	3	PAO	32
		3	Photo	40
		2	Règles de mise en page	20
UE 10 Audio visuel	5	2	Conception numérique	24
		3	Réalisation numérique	40
UE 11 Réalisation et diffusion	3	2	Culture artistique 2	24
		1	Projet 2	10
UE 12 Expérience professionnelle	8	8	Entreprise	4
Totaux semestre	30			246
Totaux année	60			600

Description complète des UE

Semestre 1 - UE1 Ouverture - 7 ECTS

Module Culture artistique – 24 h - 2 ECTS
Intervenant :
Modalités de contrôle : Examens

Culture, Art et Création : définitions et démystification

- Le goût des autres ou comment se créer son propre champ référentiel
- Créer un univers et imposer ses parti-pris
- Séduire et argumenter

Module Graphisme 1 – 48 h - 5 ECTS
Intervant : Guillaume Caffier
Modalités de contrôle : examens sur machine

- Apprentissage d'un logiciel de retouche d'images (menu, outils, palette)
- Réorganisation de l'espace de travail
- Taille des images et résolution
- Taille de la zone de travail
- Les outils de sélection
- Les calques
- Les réglages de l'image
- Le texte
- La plume
- Les filtres
- Enregistrement

Semestre 1 - UE2 Outils numériques – 6 ECTS

Module Bureautique - 36h - 3 ECTS
Intervenant : Line Péron
Modalités de contrôle : Examens sur machine

- Approche des mathématiques sous Excel pour la réalisation de documents professionnels.
- Outil de design graphique : Canva

Module Conception Web – 32 h - 3 ECTS
Intervenant : Vincent Vanneste
Modalités de contrôle : Examens sur machine

Généralités Internet : historique, le réseau, les services

HTML

- Comprendre les principes de base d'une page HTML
- Les différents types d'éditeurs de code
- Le rendu dans les différents navigateurs
- Attributs : d'identifications, universels, événementiels
- Balises : d'informations, de contenus et de structures

CSS

- Comprendre le rôle du langage CSS
- Intégration du CSS dans les pages HTML
- Ecriture d'une règle CSS
- Sélecteurs : les types, l'arborescence, les priorités, les pseudos
- Propriétés : les mesures, les couleurs, les formes, les dispositions

Semestre 1 - UE3 Expression Ecrite et Orale – 2 ECTS

Module EEO - 30h - 2 ECTS
Intervenant :
Modalités de contrôle

Remise àniveau des règles d'orthographe et de grammaire

Semestre 1 - UE4 Anglais – 2 ECTS

Module anglais professionnel- 30h - 2 ECTS

Intervant : Kara Wilson
Modalités de contrôle : Examens

Anglais professionnel

Semestre 1 - UE5 Economie et Gestion – 2 ECTS

Module Economie entreprise - 30h - 2 ECTS

Intervenants : CEL-ULCO

Modalités de contrôle : 1 oral + 1 note examen

Création d'une entreprise fictive

Semestre 1 - UE6 Informatique graphique – 9 ECTS

Module graphisme 2 – 48 h - 5 ECTS

Intervenant : Sébastien Curveiller

Modalités de contrôle : Examens sur machine

- Apprentissage d'un logiciel de dessin vectoriel (menu, outils, palette)
 - La plume
 - Différentes formes
 - Couleurs
 - Mise en page et texte
- Utilisation avancée

Module Projet 1 – 48 h - 4 ECTS

Intervenants : Hugues Saison

Modalités de contrôle : Elaboration d'un projet

- De l'idée au projet
- Les objectifs
- Les ressources
- Les contraintes
- La planification
- Les outils
- Les rôles (chef de projet/participants/partenaires)

Semestre 1 - UE7 Projet Personnel et Professionnel – 2 ECTS

Module PPP – 28h

Intervenant : Sophie Deléglise

Modalités de contrôle : CV, recherche de stage et de contrat

- Aide à la recherche du stage en entreprise

Semestre 2 - UE8 Présentation et gestion de contenus – 6 ECTS

Module CMS – 32 h - 4 ECTS
Intervenant : Vincent Vanneste
Modalités de contrôle : examen sur machine

- Principes de fonctionnements
- Etude des différents acteurs du marché
- Installation d'un CMS et réalisation d'un site exemple
- Création de rubriques
- Création de contenus
- Ajout de fonctionnalités
- Tâches courantes de l'administration d'un site
- Modification du design
- Introduction au SEO

Module UI/UX – 20 h - 2 ECTS
Intervenant : Zoé Descharles
Modalités de contrôle : examen sur machine

Présentation des différents choix UI/UX

Semestre 2 - UE9 Conception graphique – 8 ECTS

Module PAO – 32 h - 3 ECTS
Intervenant : Zoé Descharles
Modalités de contrôle : 1 examen sur machine + 1 TP

- Présentation de l'espace de travail (menu, outils, palette)
- Repères (marges, colonnes, repère de règles, fond perdu, ligne-bloc)
- Importation des éléments de la publication (images, dessins, texte)
- Texte
- Tableaux
- Plume
- Gabarit
- Les couleurs
- Les formes

Module Photo – 40 h - 3 ECTS

Intervenant :

Modalités de contrôle : Examens sur machine

- Fonctionnement de l'appareil, le capteur, la prise de vue, l'objectif, les formats de fichiers, l'histogramme, les cartes mémoires.
- Notions théoriques : appareils, exposition, vitesse, sensibilité
- La netteté et la mise au point
- Notions de cadrage
- Analyse d'image
- Acheter des photos
- Les défauts des images : vignetage, alignement, déformation, reflet, …
- Notions de balance des blancs
- Travail de studio : visites, prises de vues
- Workflow
- Les domaines d'application : nature morte, mariage, portrait, …
- Réglementation

Règles de mise en page – 20 h - 2 ECTS

Intervenante : Zoé Decharles

Modalités de contrôle : 1 TP

- Création d'une charte hortotypo et d'une charte graphique
- Règles d'abréviation
- Structure du document
- Création du document
- Eléments de la page

Semestre 2 - UE10 Audio visuel – 5 ECTS

Module Conception numérique – 24 h - 2
ECTS *Intervenant : Christopher Taylor*
Modalités de contrôle :

- Comprendre et analyser la relation son/image d'un film ou d'une vidéo
- Être capable d'effectuer des opérations de base sur des sons échantillonnés
- Être capable d'analyser les caractéristiques d'un son
- Être capable de créer quelques sons simples
- Être capable d'améliorer la qualité technique ou esthétique d'un son
- Être capable de réaliser une illustration audio

Module Réalisation numérique - 40 h - 3
ECTS *Intervenant : Christopher Taylor*
Modalités de contrôle :

- Utilisation des logiciels de montage Vidéo et élaboration d'un film

Semestre 2 - UE11 Réalisation et diffusion– 4 ECTS

Module Projet 2 – 10 h - 1 ECTS
Intervenant : Hugues Saison
Modalités de contrôle : présentation orale du projet

- L'évaluation du projet
- Les ajustements
- La mise en œuvre
- Le bilan

Module Culture artistique 2– 24 h - 2 ECTS
Intervenant :
Modalités de contrôle :
Culture, Art et Création :
Entretenir et enrichir sa culture artistique, et générale…

Semestre 2 - UE 12 Expérience professionnelle – 7 ECTS

Module Période en entreprise – 8 ECTS
Modalités de contrôle : évaluation tripartite

- Rédaction d'un dossier de stage
- Soutenance